

# BULLETIN D'ADHESION 2023

A retourner à :  
Monsieur le Président de la Fédération Nationale des  
Collectivités Territoriales pour la Culture à SAINT-ETIENNE

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M. : .....

Qualité : .....

Représentant(e) la Communauté d'Agglomération du .....

**Communauté de Communes** .....

Nombre d'habitants :

Adresse de la Communauté de Communes : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Site Internet : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Déclare adhérer à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, en qualité de  
**MEMBRE**

Nom et prénom du Président : .....

Courriel : .....@ .....

Nom et prénom du Vice-président délégué à la Culture : .....

Courriel : .....@ .....

Nom et prénom du Président de la commission Culture : .....

Courriel : .....@ .....

Nom et prénom du Directeur du Service Culturel : .....

Courriel : .....@ .....

Fait à ..... le .....

Cachet et signature

## TARIF DE COTISATION ANNUELLE A LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE

Communautés de Communes de moins de 10.000 habitants	-----	454 Euros
Communautés de Communes de 10.001 à 30.000 habitants	-----	794 Euros
Communautés de Communes de 30.001 à 60.000 habitants	-----	1.069 Euros
Communautés de Communes de 60.001 à 100.000 habitants	-----	1.701 Euros
Communautés de Communes de 100.001 à 500.000 habitants	-----	2.495 Euros
Communautés de Communes de 500.001 habitants à plus	-----	3.683 Euros

*La présente adhésion est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, dénonçable par simple lettre recommandée, un mois minimum avant le 31 décembre de chaque année.*

La F.N.C.C. offre des services très appréciés, pour lesquels nos adhérents sont prioritaires et bénéficient **de tarifs préférentiels, voire de gratuité** :

- La FNCC est l'interlocuteur incontournable du ministère de la culture et des professionnels de la culture.
- La FNCC peut vous apporter une aide personnalisée à votre politique culturelle
- Mais le plus important est sans nul doute l'espace de dialogue et d'échange que la FNCC offre aux élus à la Culture et l'opportunité pour eux de s'informer, de se rencontrer et d'élaborer ensemble.
- Accès à notre site internet dynamique et réactif qui permet de trouver des informations et de suivre toute l'actualité de la FNCC.
- Un espace est spécifiquement réservé à nos adhérents pour lequel vous recevrez les codes d'accès dès réception de votre bulletin d'adhésion et qui permet notamment d'aller dans la rubrique de notre Centre documentaire.
- Une **revue bimensuelle électronique** dynamique la **Lettre d'Echanges** et les comptes rendus de tous nos colloques.
- Billet électronique hebdomadaire **Culture à vif**
- Un **Centre de Formation des Elus Locaux** agréé, seul en France à offrir des sessions spécialisées dans tous les domaines concernant les politiques culturelles, qui a mis en place un programme 2014 - 2023.
- Une équipe de permanents assure l'administration et le suivi de tous les dossiers au siège de la Fédération à SAINT-ETIENNE, ville qui accueille la FNCC depuis sa création en 1960

#### **F.N.C.C.**

Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture

81 rue de la Tour

42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 04.77.41.78.71

[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr) – [secretariat@fncc.fr](mailto:secretariat@fncc.fr)